

14^e Corps d'Armée.

Lyon, le 23 Mars 1893

Génie.



Direction de Lyon.

Place de Lyon.

N°

Rapport du Chef de Bataillon Vieillard.

Chef du Génie, relatif à l'assèchement des magasins à poudre des batteries de Lessignas et Parilly.

Pièces jointes:

Le service de l'artillerie, auquel les magasins à poudre des batteries de Lessignas et Parilly ont été remis depuis longtemps, au même titre que tous les autres magasins des forts extérieurs, signale, par lettre du 8 Décembre 1892 dont copie est ci-jointe, que ces magasins présentaient une très grande humidité susceptible de faire pourrir les caisses à poudre.

Il résulte, en effet, des constatations qui ont été faites sur place que l'eau suinte sur les reins des voûtes de ces magasins en assez grande abondance, pour couler ensuite sur le plancher sans pourtant qu'il y ait des fissures apparentes à l'intrados. On a recherché quelles pourraient être les causes des infiltrations et, en se reportant au plan des chapes, on a constaté que les points où ces suintements se produisent coïncident avec une niche d'où les eaux d'infiltration devaient primitivement s'échapper par l'orifice d'un tuyau placé au point bas et noyé dans la maçonnerie. Ce tuyau a dû sans doute se trouver bouché à son origine et les eaux, retenues dès lors sans moyen d'évacuation dans cette espèce de curvette, ont vraisemblablement trouvé sur la chape quelques lizardes et filtrant à travers la maçonnerie.

Le meilleur remède à cette disposition

défectueuse paraît être de combler la noue au moyen d'un remplissage en béton de chaux, qui en ferait disparaître la cavité. Cet état de choses ayant été signalé trop tardivement pour être porté aux Etats sommaires pour 1893, le Chef du Genie a cru devoir le signaler dans le présent rapport auquel il joint le projet de réfection qui lui paraîtrait pouvoir être adressé au Ministre en même temps que les projets pour 1893.

La dépense est évaluée à 1.400^f pour chaque magasin, soit 2.800^f pour les magasins des deux batteries de Lessignas et de Parilly. Si l'on ^{ne} voulait faire la réparation d'abord que dans un seul magasin, il y aurait lieu de commencer par celui de Lessignas où les infiltrations sont plus abondantes qu'au magasin de Parilly.

V. P. P. J.

Note de Service.

Réponse au Ministre du 9 juillet 1893

L'examen des projets a donné lieu de la part du Ministre aux décisions ci-après :

Service de M^r. le
Capitaine Mourral.

Assécher les magasins à poudre des batteries de Lessignas et Parilly.

« Avant de recourir au dispositif proposé par le Chef du Génie, il y a lieu de voir s'il ne serait pas possible de rétablir le tuyau d'évacuation des eaux au point bas de la noue, en construisant un puits de recherche, à travers les terrassements, à l'aplomb de ce point bas. Ce travail sera exécuté à titre d'essai à la batterie de Lessignas sur les fonds des R. E. ».

M^r. le Capitaine Mourral est prié de vouloir bien me faire des propositions au sujet du travail ci-dessus, s'il y a lieu fond d'entendre - fonds,

à Lyon le 13 juillet 1893
Le Chef de Bataillon, Chef du Génie

J. P. Pallas



BUDGET de 1893

1^{re} Section. Service ordinaire.

GÉNIE.

DIRECTION DE LYON.

PLACE DE LYON

ET ANNEXES.

PROJETS POUR 1893.

CHAPITRE Hg

Article 1^{er}. Fortifications.

§ 3. Section j. Place de Lyon - Fort de Bron et annexes.

2^e Partie. Assécher les magasins à poudre des batteries de Lessignac et Parilly.

ÉTAT ESTIMATIF

montant à la somme de 2 800^f,⁰⁰

Travaux et fournitures dont le prix figure à la ligne.

Détail pour un magasin.

Heures.

A nettoyer et repiquer l'enduit actuel avant de couler par dessus le remplissage en béton de chaux

Heures de maçon ordinaire — 80 à 0^f,61 48,80

id —

Heures de manœuvre ordinaire — 80 à 0,44 35,20

Terrassements.

Élever le massif de terre qui renouvre la route à coulées.

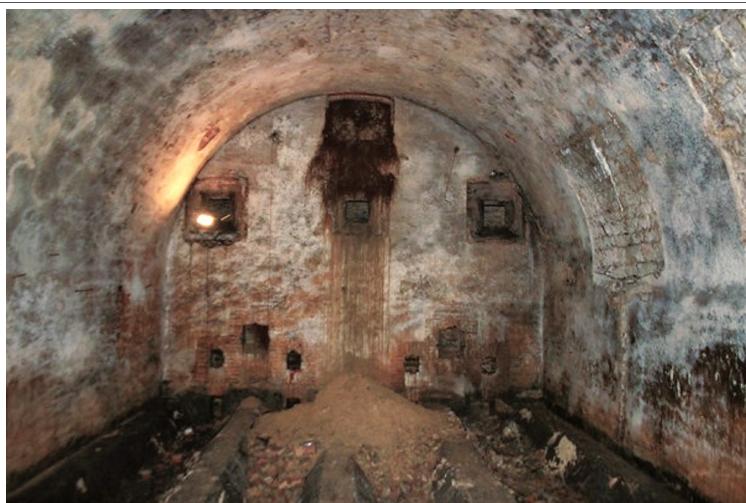
Terre à 2 hommes chargée sur brouette et mise en déjot à un relais; reprise à 1 homme et demi, transportée en brouette à un relais puis régalee et damnée

400^m,000 à 1^f,37 548,00

Refaction des talus	Talus en remblai	100 ^m ,00 à 0,58	58,00
<u>Méconnerie.</u>			
Remplissage de la noue	Béton N° 1	25 ^m ,00 à 16,80	405,00
Sur la chape	Soudure de 0,020 d'épaisseur en mortier de ciment artificiel	60 ^m ,00 à 3,11	186,60
<u>Charpente.</u>			
Pour étayer une partie des parois des fouilles primitives.	Charpente sans assemblage, louée pour 3 mois	10 ^m ,000 à 16,05	160,50
Total			
Rabais de 11,10 %			
Total pour un magasin			
Un autre magasin semblable			
Somme pareille			

A Lyon, le
Colonel Directeur du Génie,
A grand ay

Lyon, le 23 Mars 1893
Le Chef de B^{on}, chef du Génie
Vielhars



Magasin à poudre



Entrée de la batterie de Parilly celle ci est enterrée

Lyon, le 23 mars 1893

*Rapport du Chef de Bataillon Vieillard,
Chef du Génie relatif à l'assèchement des magasins à poudre des batteries de
Lessignas et Parilly*

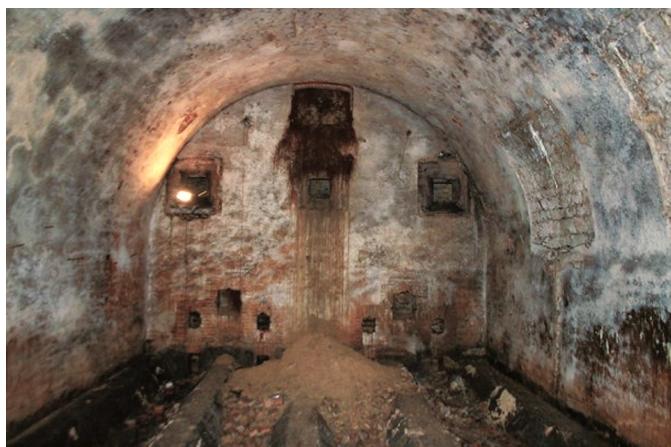
Le service de l'artillerie auquel les magasins à poudre des batteries de Lessignas et Parilly ont été remis depuis longtemps, au même titre que tous les autres magasins des forts extérieurs, signale par lettre du 8 Décembre 1892 dont copie est ci-jointe, que ces magasins présentaient une très grande humidité susceptible de faire pourrir les caisses à poudre.

Il résulte en effet des constatations qui ont été faites sur place que l'eau suinte sur les coins des voûtes de ces magasins en assez grande abondance, pour couler ensuite sur le plancher sans pourtant qu'il y ait des fissures apparentes à l'intrados. On a recherché quelles pourraient être les causes des infiltrations et en se reportant au plan des chapes, on a constaté que les points où ces suintements se produisent coïncident avec une noue d'où les eaux d'infiltration devaient primitivement s'échapper par l'orifice d'un tuyau placé au point bas et noyé dans la maçonnerie. Ce tuyau a dû sans doute se trouver bouché à son origine et les eaux retenues dès lors sans moyen d'évacuation d'après ans cette espèce de cuvette ont vraisemblablement trouvé sur la chape quelques lézardes et filtrant à la maçonnerie.

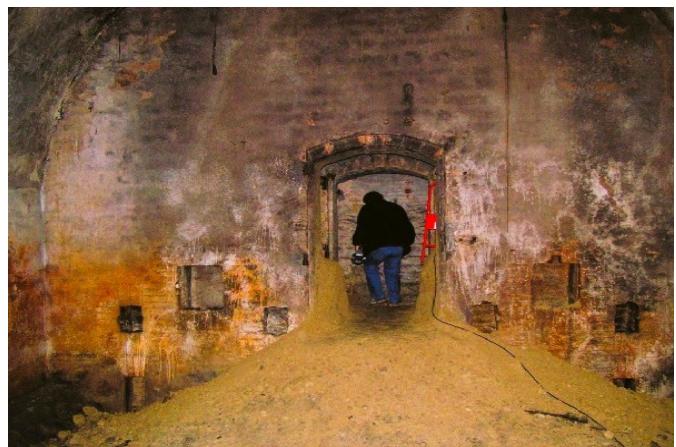
Le meilleur remède à cette disposition défectueuse pourrait être de combler la noue au moyen d'un remplissage en béton de chaux qui en ferait disparaître la cavité. Cet état des choses ayant été signalé trop tardivement pour être porté aux États sommaires pour 1893, le Chef du Génie a cru devoir le signaler dans le présent rapport auquel il joint le projet de réfection qui lui paraîtrait pouvoir être adressé au Ministre en même temps que les projets pour 1893,

La dépense est évaluée à 1 400 Fr pour chaque magasin soit 2 800 Fr pour les magasins des deux batteries de Lessignas et de Parilly. Si l'on ne voulait faire la réparation d'abord que dans un seul magasin, il y aurait bien de commencer par celui de Lessignas où les infiltrations sont plus abondantes qu'au magasin de Parilly,

Signé Vieillard



Magasin à poudre Batterie de Parilly



Raphaël Pallas,